

QUATUOR ANCHES HANTÉES

<http://www.qah.fr>

2017 sonne le quinzième anniversaire du Quatuor Anches Hantées ! Quinze années durant lesquelles Élise, Nicolas, Romain et Bertrand ont choisi de porter à quatre l'excellence de l'école française de clarinette dans l'hexagone mais aussi à l'étranger.

Premier quatuor de clarinettes lauréat du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, lauréat de la Fondation Banque Populaire, les « Anches Hantées » s'illustrent sur scène par un raffinement sonore, une sincérité d'interprétation et un contact chaleureux prompt à faire fondre les derniers préjugés sur la "grande musique" d'un auditoire peu accoutumé aux salles de concert.

En s'appuyant sur un répertoire de transcriptions originales et en revisitant à sa guise les œuvres du passé les plus diverses, le quatuor a non seulement conquis l'intérêt d'un public éclectique et toujours plus large mais il a aussi suscité des œuvres de la part des compositeurs de son temps.

À la fois pétillant et charmeur, cet ensemble sympathique dépoussière l'image parfois austère d'un concert traditionnel, balayant les conventions, pour lui insuffler son propre credo, à savoir un accès facilité à la musique dite « classique ». Sa faculté d'imaginer des expériences scéniques audacieuses (partageant l'affiche avec un comédien, une récitante et même un personnage de BD) et de proposer des actions ciblées envers les auditeurs les plus jeunes en font l'artisan de la première heure d'un art mis à la portée de tous.

Où s'arrêteront ces quatre artistes qui passent de Mozart à Trénet comme du menuet au funk ? Retrouvez-les à la radio en direct sur France Musique, à la télévision aux côtés de Rolando Villazon sur Arte et de Jean-François Zygel sur France 2, dans un livre de contes racontés en musique par Élodie Fondacci et au détour d'un spectacle "Pas si classique" mis en scène par Jean Manifacier.

En mai 2017, le quatuor fête ses 15 ans avec la sortie de son nouveau disque « Ballabile ». Ce disque anniversaire est à l'image du Quatuor sur scène, surprenant là où le classique ne l'attend pas, du quatuor à cordes à la valse-jazz en passant par le théâtre musical.

**Les albums du QAH sont disponibles en CD et téléchargement sur :
www.qah.fr/commande**

ExcellArt tient à remercier : Jean-Paul Balcou - Arbonel Communication - Eric Alonzo Marie-France Aubey - Maha & Tayeb Bouyaïche - Jenny Buhot - Laurent Choukroun - Isabelle Darnay - Jérémie Desmet - Olivier Devouard - Igor Gousseff - Frédérique Guttin - Sophie Hebbelynck - Armelle Lefebvre - Salim Mekdad - Didier Pasquier



QUATUOR ANCHES HANTÉES

clarinettes

Bis Repetita ! Concert à la carte

Samedi 16 septembre 2017 à 20h00

Salle Goudailler - 77700 Magny le Hongre

Avec le soutien de la Mairie de Magny le Hongre et File7
Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine



BIS REPETITA!

La demande du public d'en entendre « encore » – comme disent les Anglo-Saxons – se manifeste parfois par des applaudissements se poursuivant, s'amplifiant ou parfois « en rythme » ou « en cadence », le tout avec ou sans cris... Le public est libre d'exprimer, avec ou sans fantaisies, son enthousiasme. La puissance des émotions ressenties (souvent très contenues dans les concerts de musique classique) surgit tout à coup à ce moment-là ! Que ressent le musicien quand les rôles sont inversés et que c'est au public de donner (rendre ?) ?

Toujours est-il que l'artiste revient (ou pas) et joue quelque chose... Mais quoi? Cela dépend-il d'un choix fait au préalable, de l'intensité des applaudissements, de l'envie du moment? Si le musicien annonce le titre, se font entendre alors quelques applaudissements ou éclats de voix (et de satisfaction) ou des murmures (« Qu'a-t-il dit? »), car seuls les premiers rangs ont entendu. S'il ne l'annonce pas, il se produit alors un léger remous dans le public (« Tu connais? » ou bien « C'est un prélude de Debussy? »)

Dans ce programme le QAH vous fera revivre plus de 10 années de « rappels », des plus attendus aux commandes spéciales auxquelles il a eu à répondre! Sans oublier les re « bis » et re-re « bis ».

Vous jouerez aux devinettes, découvrirez des anecdotes sur les œuvres et leurs interprètes et construirez vous-même votre programme en choisissant les morceaux « à la criée ».

Que le public s'exprime !

LE SAVIEZ-VOUS?

Le « bis » naît en même temps que le concert public. En 1725, Philidor fonde à Paris le « Concert spirituel » qui devient le premier concert public payant, accessible en principe à tous, c'est-à-dire non réservé a priori à une élite sociale. Le Concert spirituel s'adresse à des amateurs éclairés mais, dans l'esprit des Lumières, il conserve ce rôle particulier d'« élever l'âme » des auditeurs comme son nom veut l'indiquer. Les spectateurs manifestent leurs impressions esthétiques de manière démonstrative : ils expriment à haute voix leur opinion pendant l'exécution, criant « C'est superbe » ou « C'est détestable », et joignent leurs battements de mains au bruit de l'orchestre sans attendre la coda ; ils adoptent l'usage des mots *bravo*, *bravissimo*, et ils demandaient souvent le *bis* aux virtuoses.

« Bis repetita placent » : « Les choses répétées plaisent ». C'est un aphorisme imaginé d'après un vers de l'*Art poétique* d'Horace (365), où le poète dit que telle œuvre ne plaira qu'une fois, tandis que telle autre répétée dix fois plaira toujours.

LES RÈGLES

Le but du jeu est d'essayer de passer un agréable moment en votre compagnie. Nos états d'âme n'étant pas forcément en phase à ce moment précis et n'ayant pas d'affinité particulière avec vous, nous devons accorder nos violons. Le Quatuor a d'ores et déjà fixé les règles qui rythmeront le jeu.

Règle n°1 :

La durée du concert est fixée à 1H15 précisément. A vous de gérer le temps.

Règle n°2 :

Le public ne dispose pas d'un programme détaillé. Il ne dispose que d'une liste de 8 titres de suite de morceaux sans davantage de renseignements. Chaque suite comporte entre 3 et 5 pièces. Chaque suite sera choisie à la criée. La personne du public criant le plus fort ayant plus de chances de se voir bien évidemment récompensée.

Le Quatuor reste malgré tout seul juge de l'ensemble retenu. Le public lui fera entièrement confiance quant à sa bonne foi.

Règle n°3 :

Le Quatuor a le droit à un seul et unique veto pour toute la durée du concert. La suite refusée ne pourra pas être redemandée ultérieurement dans le concert. Pour appliquer ce droit de veto, les membres du quatuor disposent d'une minute, et pas plus, pour se mettre d'accord et proposer une suite de remplacement. En cas d'échec de leur part, la suite qui avait été refusée sera obligatoirement exécutée.

Règle n°4 :

Une même suite de morceaux peut être choisie plusieurs fois.

LES SUITES PROPOSÉES

- ◇ Les contes
- ◇ Les charnels
- ◇ En forêt
- ◇ Les Lyriques
- ◇ Les dansés
- ◇ Les *French touch*
- ◇ Comme un murmure
- ◇ Les Classiques du QAH